

VILLE DE SÉMÉAC

BIEN VIVRE A SEMEAC

LISTE PRÉSENTÉE PAR LES FORCES DE GAUCHE ET DE PROGRÈS

Solidarité

Education

Mixité

Environnement

Accueil

Culture

Séméac est une ville où il fait bon vivre. Elle a su évoluer, tout en conservant ce côté « village » auquel ses habitants sont si attachés.

Séméac est reconnue pour son dynamisme. Le mérite en revient aussi aux nombreuses associations dont les activités rythment la vie de la commune en accord avec la politique de cohésion sociale voulue par la municipalité.

Des élus qui ont su anticiper

Il fallait un cadre pour favoriser ce développement harmonieux ; il a été donné par une urbanisation réfléchie et des équipements de qualité. La continuité dans la politique de la commune des municipalités précédentes a permis cette cohérence dont les effets sont manifestes aujourd'hui.

L'orientation fondamentale a été de regrouper les installations au centre de la commune pour en favoriser l'accès aux utilisateurs. En voici deux exemples:

* Près du Centre Léo Lagrange et du premier stade réalisé se trouve la cité scolaire avec les quatre écoles, le centre de loisirs et le restaurant scolaire. Choix judicieux puisque cette configuration a permis cette année la mise en place aisée des nouveaux rythmes scolaires.

* Les espaces réservés du quartier « Darre L'Eglise » sont devenus le point de rendez-vous des sportifs et des familles. Rares sont les communes où l'on peut trouver en centre ville un terrain de rugby, des terrains de foot, des courts de tennis, dont un couvert, et une salle multisports où se retrouvent adeptes du basket, du tai-chi, de la gymnastique volontaire et de la gymnastique senior. A cela s'ajoutent les maisons des associations, les jeux pour enfants et les cheminements propices à la promenade. Autant de lieux où se rencontrer et échanger entre Séméacais de toutes générations.

La liste « Bien vivre à Séméac »

Les Séméacais de la liste « Bien vivre à Séméac » qui briguent vos suffrages souhaitent s'inscrire dans la politique menée avec succès par les maires précédents. Notre équipe, expérimentée et renouvelée rassemble des membres de la Gauche unie, PS, PC-Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts ainsi que des Séméacais solidement ancrés dans le tissu associatif de la ville. Elle compte 12 nouveaux candidats. Notre ambition est d'être au service de la population et de proposer un programme répondant aux attentes de tous. Le projet que nous avons élaboré est ambitieux mais réaliste car il s'inscrit dans la limite des capacités financières de la commune pour les six ans à venir, avec le souci de contenir la pression fiscale sur les habitants.

- **Préparer la ville de demain**
 - **consolider le patrimoine existant**
 - **conforter la cohésion sociale**
- seront les trois objectifs de notre action.

Ce journal de campagne détaille ces trois objectifs proposés par notre équipe. S'y ajoute un focus sur trois dossiers primordiaux sur lesquels la future municipalité portera tous ses efforts

Je souhaite que ces lignes répondent à vos attentes.

Les 23 et 30 mars prochains, je compte sur vous. Votez pour la liste BIEN VIVRE A SEMEAC, votez pour une équipe qui tiendra ses engagements au service des Séméacais.

Votre maire
Geneviève ISSON

NOTRE PROGRAMME

Préparer la ville de demain

Réfléchir à l'urbanisation de la ville, c'est imaginer comment l'habitat, les équipements publics et les voies de circulation peuvent répondre au mieux aux demandes actuelles et futures de nos concitoyens. La transformation du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme) a été décidée en 2010. Elus, bureau d'étude et personnes qualifiées poursuivent le travail d'élaboration des **nouvelles règles d'urbanisme qui devraient entrer en vigueur en 2014**. L'information à la population déjà effectuée sous forme de panneaux affichés en mairie sera poursuivie par une large concertation publique au mois d'avril 2014.

La maîtrise de l'urbanisation passe par la maîtrise du foncier. Nous envisageons donc, comme les municipalités précédentes, d'**acquérir des terrains ciblés, en accord avec leurs propriétaires. Ceci bien sûr dans la limite de nos possibilités financières et sans endetter la commune.**

Depuis 2008, la comptabilité des logements sociaux s'effectue au niveau des villes et non plus des agglomérations. Il se trouve que Séméac est contraint de verser une pénalité en attendant d'atteindre le seuil de 20% inscrit dans la loi. Une **collaboration a été engagée avec les bailleurs sociaux pour faciliter des programmes de constructions dans divers quartiers**. Sera ainsi recréée la mixité sociale qui a toujours existé dans nos cités. Devant les actions volontaristes de la municipalité, l'Etat a accepté que la pénalité exigée de la commune devienne une subvention aux bailleurs sociaux construisant dans notre commune : **cette pénalité est donc transformée en investissement pour la ville.**

Préserver et compléter les équipements existants

Séméac a bénéficié très tôt d'équipements structurants. Certains datent des années cinquante et nécessitent une rénovation et une modernisation. C'est le cas pour le **Centre Léo Lagrange et les écoles élémentaires Arbizon et Montaigu**. Leur réhabilitation sera l'occasion de mener une réflexion sur l'aménagement du quartier tout entier dans le respect de l'architecture de l'époque. Les logements de fonction seront transformés en locaux associatifs, en remplacement des préfabriqués voués à la destruction. Un diagnostic a été effectué quant aux énergies possibles. **Un mini-réseau de chaleur est envisageable pour cette zone**. Il pourrait même englober les autres bâtiments municipaux afin d'obtenir une meilleure rentabilité. Cette solution allierait plusieurs avantages : économies pour les finances communales et utilisation de la ressource bois énergie locale permettant des créations d'emploi et la mise en valeur de nos forêts pyrénéennes.

Les bâtiments municipaux doivent répondre aux normes d'accessibilité. Comme la mise en accessibilité de la mairie serait dommageable en termes de coût et d'esthétique, il est envisagé de **déplacer certains bureaux dans l'ancien bâtiment du Centre de Gestion** situé Impasse des derniers francs, en cours d'acquisition par la commune. Une réflexion quant au réaménagement intérieur de la mairie elle-même est en cours en liaison avec la **construction de la nouvelle médiathèque par le Grand Tarbes** sur le terrain de l'ancien local des pompiers et des garages municipaux à côté de la mairie.

Pour de nombreux Séméacais, il manque dans la commune une salle pour les événements familiaux. Nous nous proposons donc de construire **un foyer pouvant accueillir une centaine de convives dans un lieu éloigné des habitations**. Afin d'en financer le fonctionnement, il sera loué, à un tarif préférentiel pour les habitants de la commune. L'équipement sera complété par un boulodrome.

La rénovation et la mise en sécurité des voiries et des trottoirs se poursuivra. Après les travaux récents sur l'allée de La Barthe, la rue Gauté, la rue Douyau, la rue Dallas et la rue de la République, seront concernées des voies très fréquentées comme la rue Laffont (quartier des écoles), et aussi des quartiers excentrés où les chaussées sont dégradées. Ces opérations vont de pair avec une **réflexion sur l'éclairage public**. Une révision en profondeur effectuée en liaison avec le SDE (syndicat départemental d'électricité) nous permettra de répondre à des préoccupations environnementales et financières.

Un aménagement sera aussi réalisé au **nord du cimetière des Pradettes** afin de permettre le stationnement des véhicules près de l'espace cinéraire terminé en janvier 2014.

Le « **Chemin des Moulins** », sentier de promenade le long de l'Alaric, sera tracé et équipé

de bancs et de bornes pédagogiques bilingues Français-Gascon.

Des **jardins familiaux** seront aménagés par la collectivité sur l'espace autrefois réservé aux associations canines rue de la République, et sur les terrains communaux en zone inondable, puis loués par le CCAS aux habitants de la commune.

Conforter la cohésion sociale

Séméac offre à ses habitants des **services de qualité à des tarifs raisonnables** et sans augmentation depuis deux ans. Il en est ainsi pour tous les services liés à l'enfance. Restaurant scolaire où les préparations sont réalisées sur place avec des produits issus, en partie, de circuits courts ou de l'agriculture biologique, ALAE (accueil de loisirs lié à l'école), ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), et Espace Jeunes, où la collaboration avec l'association Léo Lagrange vient de se renforcer par la signature d'un marché de services pour les quatre ans à venir. Le RAM (réseau d'assistantes maternelles) complète ce dispositif.

Les élus ont ainsi mis en place des structures qui répondent au mieux aux besoins des administrés. Nous voulons aller plus loin. Nous voulons davantage consulter les Séméacais afin de mieux connaître leurs demandes. Pour cela, il sera mis en place des **conseils de quartier dans lesquels les habitants pourront échanger directement avec les élus**. Cette proximité permettra une meilleure prise en compte des attentes.

Le **conseil municipal des jeunes** sera aussi un relai pour éclairer les élus. Nous serons à l'écoute de leurs propositions pour l'aménagement de l'espace public.

Nul ne sera oublié à Séméac. Les personnes âgées sont déjà incitées à rompre leur isolement. Elles sont invitées à des rencontres ou des déplacements organisés par la municipalité. Elles viennent dans les écoles pour partager histoires et expériences avec les enfants. **Le CCAS (centre communal d'action sociale) étoffera ces actions vers les aînés de plus en plus nombreux dans notre ville.**

L'aide aux personnes sera élargie pour tenir compte du nombre croissant de nos concitoyens en difficultés. La mairie restera pour eux un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation vers les services compétents.

Les élus doivent être porteurs de valeurs. Entraide et respect mutuel, continueront à soutenir l'action municipale à Séméac, en liaison avec le tissu associatif sportif et culturel de la commune.

Le stade Jules Soulé

La municipalité a acquis ce terrain de sports auprès du Grand Tarbes en 2011 pour un coût de 150 000€. Cet espace, rendu constructible dans le cadre du PLU sera mis gratuitement à la disposition de la structure qui construira et gèrera la maison de retraite que la future municipalité souhaite en ce lieu. **Le dossier est prêt**. Nous attendons l'appel à projets de l'ARS (agence régionale de la santé) sans lequel la commune ne peut rien faire. Cet établissement s'inscrira dans un espace public ouvert.

La ZAC Séméac-Soues (zone d'aménagement commercial de l'est de l'agglomération)

Le Conseil d'État a annulé la décision prise par la CNAC de juin 2012 (commission nationale d'aménagement commercial) favorable au projet. Un nouveau dossier sera présenté dans les tout prochains mois par l'enseigne commerciale dont la détermination reste intacte. Notre équipe soutient ce projet porté par Le Grand Tarbes qui implique rééquilibrage de l'agglomération, un millier d'emplois permanents et de nombreux marchés pour les entreprises locales de BTP.

Le Bout-du-Pont

Ce quartier est au coeur des préoccupations de la municipalité actuelle. Petit marché hebdomadaire et marché de Noël animent cette zone qui a bénéficié de financements dans le cadre de l'ORU (opération de rénovation urbaine) et de l'OMPCA (opération de modernisation du pôle commercial et artisanal). Des tentatives de retour de commerces ont échoué car les banques se sont montrées frileuses en période de crise. Les constructions nouvelles, tant à Séméac (rue Pasteur) qu'à Aureilhan seront favorables à des **initiatives nouvelles que la future municipalité impulsera ou soutiendra avec vigueur.**